

**Mission Permanente  
De la République de Djibouti  
Auprès de L'office des Nations – Unies  
Et des autres Organisations Internationales à  
Genève**



Unité – Egalité – paix  
وحدة – مساواة – سلام

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
جنيف - سويسرا

*Vérifier au prononcé*

**DECLARATION DE Mlle AYAN AHMED YOUSOUF MISSION  
PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI A  
L'OCCASION DE L'ADOPTION DU RAPPORT EN PLENIERE DU  
GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE  
UNIVERSEL DE TUVALU**

**24eme session du Conseil des Droits de l'Homme**

**GENEVE**

**19 Septembre 20113**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation prend note du rapport du Groupe de Travail et tient à féliciter Tuvalu de son engagement après son second passage à l'EPU à l'Examen Périodique Universel.

Malgré sa capacité limitée, Tuvalu a su utiliser les moyens à sa disposition afin de mettre en œuvre les recommandations à son égard. Le pays a entamé un processus global d'harmonisation législative à travers de nombreuses consultations au niveau national.

Il est important de rappeler à quelles difficultés le pays fait face, du au changement climatique, toute chose qui appelle à un soutien international pour accompagner Tuvalu dans son effort pour améliorer la situation des Droits de l'Homme sur leur territoire.

La coopération internationale demeure décisive afin que l'EPU demeure un instrument pertinent et universel. L'attention portée à Tuvalu et sa volonté ont été remarquables et montre l'utilité de ce mécanisme afin d'améliorer la situation des Droits Humains à un niveau global.

Monsieur le Président,

Tuvalu a accepté nombre de recommandations. Ma délégation salue les initiatives déjà mises en place telles que la promotion pour combattre la violence à l'égard des femmes et dans les établissements scolaires, par exemple avec la modification de la loi sur l'éducation. Nous nous félicitons de la visite de la Rapporteuse Spéciale sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que du dialogue mis en place à propos de la liberté religieuse.

Djibouti encourage Tuvalu à poursuivre la mise en œuvre des recommandations et des projets de lois en consultation au niveau national et à maintenir ses efforts dans le but de ratifier les instruments internationaux tels que le statut de Rome.

Je vous remercie M. le Président